



18 JUIN 2011: LA BRETAGNE EN RÉSISTANCE !



Les Bretons manifestent en 2008, place de la Petite-Hollande à Nantes

SOMMAIRE

Appel à résistance et plaidoyer	2-3
Compte rendu AG	4-5
Délégation à la FRA	6
Réforme des collectivités	7
Concours de poésie Haro-bravo	8

Éditorial

L'année 2010, avec la réforme des collectivités locales, a été riche en actions militantes (lire p. 4 et 5), riche aussi en enseignements sur le décalage entre les paroles et les actes de nos élus (lire l'article p.7).

Ces derniers mois ont permis également de développer notre association en nous structurant de manière plus efficace pour mieux porter notre message vers les citoyens (l'augmentation du nombre de nos adhérents reflète notre meilleure implantation dans la population) mais aussi porter nos revendications vers de nouvelles instances internationales, comme la FRA (p. 6) ou vers de nouvelles personnalités.

Cette dynamique collective et cette mobilisation de tous va être démultipliée en 2011.

De nombreux rendez-vous vont jalonner cette année-charnière qui verra les candidats aux élections présidentielles se déclarer et les programmes de la future législature être élaborés.

Pour que la Bretagne et les Bretons ne voient pas leurs revendications oubliées ou balayées d'un revers de main en 2012, les Bretons vont se faire entendre de manière forte et déterminée dès cette année.

De nombreuses initiatives sont en cours : vœux des municipalités bretonnes en faveur de la réunification, prix international de poésie, lobbying auprès des candidats, popularisation et médiatisation de nos revendications... **et une grande manifestation.**

Le 18 juin 2011, 70 ans après la signature du décret Pétain qui a servi de précédent pour maintenir l'amputation de la Bretagne, les Bretons vont donner de la voix pour interpellier le président de la République, le Gouvernement et les futurs candidats à l'élection présidentielle.

Les Bretons seront nombreux à Nantes pour participer à la grande manifestation qui aura pour thème « **La Bretagne en résistance** ».

Résistance contre l'uniformisation, pour la démocratie, pour la diversité culturelle et linguistique, pour le respect de notre identité et **pour la réunification de la Bretagne !**

Les associations bretonnes, quand elles sont contactées, répondent « **Présent !** » et sont conscientes de l'enjeu d'une mobilisation réussie.

Bretagne Réunie peut déjà s'appuyer sur Kevre Breizh (structure qui regroupe les associations et les fédérations culturelles bretonnes), l'Agence culturelle de Loire-Atlantique et 44=Breizh, en attendant de communiquer avec d'autres associations pour diffuser auprès de la population les revendications bretonnes.

Alors, samedi 18 juin 2011, tous à Nantes !

**SAMEDI 12 MARS
SAINT-ÉTIENNE-DE-MONTLUC (44)**

Organisé par le CL Sillon-de-Bretagne !

Fest-noz de la Réunification à partir de 20 h
Salle Espace Montluc avec : Aparte ; Hengoat-Le Dissez ; Sko.

**SAMEDI 18 JUIN
NANTES**

Grande manifestation
Concert gratuit
et forum des associations

**DIMANCHE 19 JUIN
HERBIGNAC**

17^e festival Anne-de-Bretagne, pour affirmer l'attachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne.

Défilé, 11 h dans le centre - Spectacle, 14 h 30 au « Pré Grasseur » (route d'Assérac)
25 groupes bretons - Entrée gratuite





18 JUIN 2011 : LA BRETAGNE EN RÉSISTANCE

IL y a 70 ans, le 30 juin 1941, le maréchal Pétain, chef d'un État soumis à l'occupant nazi, signait le décret qui amputait la Bretagne en lui enlevant le Pays nantais. Ce décret a créé le précédent pour maintenir la partition de la Bretagne.

En 2011, les Bretons résistent toujours à l'uniformisation pour défendre la diversité culturelle et linguistique, leur identité et pour faire la réunification de la Bretagne.

Cette résistance est organisée quotidiennement par un tissu associatif puissant et solidaire, avec parfois le soutien des collectivités locales et des réseaux d'entreprises bretonnes.

À Nantes, en ce 18 juin 2011, les Bretons expriment au grand jour cette résistance pour interpeller le Président, le Gouvernement et les futurs candidats à l'élection présidentielle de 2012.

La Bretagne en résistance :

- contre l'uniformisation,
- pour la diversité
- pour le respect de notre identité,
- pour la démocratie,
- culturelle et linguistique,
- pour la réunification de la Bretagne !

• Pour la démocratie :

la Bretagne en résistance

Pour une République vraiment décentralisée, **comme partout en Europe, qui permet aux territoires et aux populations d'avoir les moyens réglementaires et financiers de se prendre en main pour un développement local équilibré.**

Pour un retour à l'État de droit et à la proportionnalité des peines **afin d'assurer l'expression libre des opinions dans l'espace public et pour conserver une société démocratique ouverte et pluraliste.**

Pour le respect du droit international et du droit européen (**Déclaration universelle des droits de l'Homme, convention cadre pour la protection des minorités nationales de 1995, Charte des droits fondamentaux de l'UE inscrite dans le traité de Lisbonne signé en 2007 et qui protège les minorités nationales en octroyant des droits que les États doivent respecter...**);

• Pour la diversité

culturelle et linguistique : la Bretagne en résistance

Pour le développement des pratiques amateurs et **le soutien des pouvoirs publics aux associations culturelles.**

Pour une politique publique culturelle bretonne ambitieuse (**édition, audiovisuel, danse, musique, création artistique et diffusion...**)

Pour un statut officiel pour nos langues avec **les moyens permettant leur transmission et leur développement dans l'éducation, les médias et l'espace public** et pour la ratification par la France de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires **exigées pour tous les États qui demandent leur adhésion à l'UE;**

• Pour le respect

de notre identité : la Bretagne en résistance

Pour l'enseignement et la diffusion

auprès du grand public des éléments qui constituent la part bretonne de notre identité **individuelle et collective (langues, histoire, géographie, littérature, arts...);**

• Pour la réunification :

la Bretagne en résistance

Pour enfin répondre positivement aux demandes régulières **des élus, de la société civile bretonne et des citoyens (2/3 des Bretons sont en faveur de la réunification).**

Pour donner à la Bretagne de nouvelles capacités **pour ses politiques publiques en faveur du développement de son territoire, de l'emploi et de sa diversité culturelle et linguistique.**

Pour donner à la Bretagne plus de poids pour négocier avec l'État et l'Union européenne **les mesures pour assurer le respect de ses choix et de son identité.**

LES BRETONS EN RÉSISTANCE

pour une Bretagne belle, prospère, solidaire et ouverte sur le monde :

Tous à NANTES le 18 juin !



KEVRE BREIZH

Coordination culturelle de Bretagne



POURQUOI ET COMMENT LA BRETAGNE EST-ELLE EN RÉSISTANCE ?

Si la Bretagne existe encore c'est qu'elle n'a pas cessé d'être en résistance contre l'assimilation forcée...

Victor Hugo, dans son roman *Quatre-vingt-treize*, écrit : « La Bretagne est une vieille rebelle. Toutes les fois qu'elle s'est révoltée pendant deux mille ans, elle avait raison. Contre les Romains ou les Francs, contre la Monarchie ou la Révolution, contre les gouverneurs du roi ou les représentants de la République, **c'est toujours la même guerre que la Bretagne a faite, la guerre contre l'étouffante centralisation** ».

Michel Rocard, dont la conversation avec l'ambassadeur américain en poste à Paris est rapportée dans les câbles diplomatiques mis en ligne par Wikileaks, explique les difficultés de la France à se réformer. <http://wikileaks.ch/cable/2005/10/05PARIS7360.html>

L'ambassadeur américain rapporte que « Rocard, comme l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing, croit que l'histoire de France fournit les clés pour comprendre la politique française. Rocard remonte à l'époque de l'émergence de l'État-nation. L'histoire des autres États-nations européens est celle de communautés linguistiques au service de leurs intérêts commerciaux. La France s'est créée par la destruction de cinq cultures : bretonne, occitane, alsacienne, corse et flamande ». « **Nous sommes la seule nation européenne qui soit la création militaire d'un État non homogène. C'est ce qui rend la France difficile à gouverner et explique notre difficulté à réformer, notre lenteur** », dit-il (Michel Rocard).

(Trad. : Agence Bretagne presse)

La Bretagne existe encore car de nombreux Bretons regroupés dans une multitude d'associations résistent en se battant au quotidien, sans compter leur énergie, leur temps et leur argent pour sauver leurs langues, leurs cultures, leurs différences...

Des associations ont créé des écoles pour permettre aux enfants d'apprendre le breton.

Des associations ont créé des cours du soir et des stages pour permettre aux adultes de retrouver leur langue maternelle qui avait été interdite d'enseignement ou permettre à d'autres adultes de découvrir cette langue et de parler breton.

Des associations ont créé des médias en breton (radios, journaux, sites Internet). Des associations ont remis à l'honneur les jeux traditionnels bretons et en diffusent la pratique auprès de publics variés.

Des associations ont collecté la culture orale pour la sauvegarder et pour qu'elle puisse continuer d'inspirer notre société moderne.

Les cercles celtiques ont permis de transmettre les danses et musiques populaires de génération en génération et de maintenir vivant le *fest-noz*, moment unique où toutes les générations et toutes les classes sociales se retrouvent pour danser.

Des associations ont organisé des fêtes et festivals pour diffuser et transmettre auprès du grand public toute cette richesse culturelle.

Des associations et des universitaires engagés au sein de l'Institut culturel de Bretagne ont œuvré pour approfondir la connaissance des Bretons sur leur identité, leur histoire, leurs spécificités, leurs droits...

La Bretagne existe toujours car à chaque nouvelle génération d'enfants nés en Bretagne – ou d'habitants nouvellement installés – et grâce au travail titanesque de toutes ces associations, certains auront la conscience d'être Bretons.

La Bretagne n'est pas un danger pour la République. La France ne doit pas avoir peur de la Bretagne et de ses revendications légitimes pour la diversité culturelle.

Les Bretons ont montré leur loyauté en se sacrifiant au combat pour défendre l'intégrité du territoire national, que ce soit pendant la première guerre mondiale et ses 120 000 Bretons tombés au champ d'honneur ou encore pendant la seconde guerre mondiale, avec les nombreux Bretons engagés dans les Forces françaises libres, dans des unités britanniques ou encore dans les mouvements de résistance intérieure.

Ce sentiment d'appartenance à la France est confirmé sans ambiguïté dans une étude européenne de 2008 menée dans 15 régions de l'Union européenne.

Cette enquête indique que 94,3 % des

Bretons sont attachés à la Bretagne et que 91,1 % des Bretons se disent aussi attachés à la France.

La Bretagne est véritablement la terre de l'identité duale : bretonne *et* française.

Cette identité est aussi ouverte et pacifique avec l'attachement à 67% des Bretons à l'Europe.

Ce sentiment d'appartenance multiple est très bien illustré par les nombreuses mairies de Bretagne qui pavoisent avec les trois drapeaux : français, breton et européen.

La Bretagne et les Bretons, par leur identité plurielle et ouverte, excluent tout repli identitaire. Ceci doit donc permettre au gouvernement de répondre favorablement aux demandes populaires des Bretons sans une quelconque crainte pour la cohésion nationale et l'intégrité territoriale de la France.

ÊTRE BRETON...

Morvan Lebesque (1911-1970), dans *Comment peut-on être Breton ? Essai sur la démocratie française**, explique :

« Le breton est-il ma langue maternelle ? Non ! Je suis né à Nantes où on ne le parle pas. Suis-je même Breton ? *Vraiment*, je le crois. (...) Mais de « pure race », qu'en sais-je et qu'importe ? (...) Séparatiste ? Autonomiste ? Régionaliste ? Mais alors, nous ne comprenons plus. Qu'appellez-vous être Breton ? Et d'abord, *pourquoi l'être ?* » (...)

« Français d'état civil, je suis nommé Français, j'assume à chaque instant ma situation de Français. Mon appartenance à la Bretagne n'est en revanche qu'une qualité facultative. Que je peux parfaitement renier ou méconnaître. Je l'ai d'ailleurs fait. J'ai longtemps ignoré que j'étais Breton. (...) Français sans problème, il me faut donc vivre la Bretagne en surplus. Et pour mieux dire, en conscience : si je perds cette conscience, la Bretagne cesse d'être en moi, si tous les Bretons la perdent, elle cesse absolument d'être. *La Bretagne n'a pas de papiers*. Elle n'existe que dans la mesure où, à chaque génération, des hommes se reconnaissent Bretons. À cette heure, des enfants naissent en Bretagne. Seront-ils Bretons ? Nul ne le sait. À chacun, l'âge venu, la découverte ou l'ignorance. »

* Le Seuil, Paris, 1970, 239 p, p. 18 – et rééditions 1983 et 2001, p. 18.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SAMEDI 4 DÉCEMBRE

Une centaine d'adhérents a répondu présent pour cette première édition de l'assemblée générale des comités locaux. Affluence réduite par les conditions climatiques dans le Finistère et dans les Côtes-d'Armor qui ont empêché la venue des adhérents de ces deux départements.

C'est dans l'ancienne « gare de l'État » à Nantes que se tenait cette journée de travail, avec la pause du déjeuner dans l'ancien hall de gare. Un cadre idéal pour une organisation impeccable, assurée par le comité local de Nantes.

Cette journée studieuse a permis à chacun de mieux se rendre compte du travail réalisé, tant par le conseil d'administration que par les comités locaux.

Une assemblée qui renforce collectivement notre détermination pour développer de nouvelles initiatives en faveur de la réunification.

Au cours de la matinée, le président Paul Loret a présenté le rapport d'activité du conseil d'administration.

COMMUNICATION

Près de 130 courriers postaux, 25 communiqués de presse, 8 conférences de presse, 5 dossiers de presse, 3 numéros de *Bretagne Réunie* – alias *Le courrier de l'Unité*. Et en 2010, 65 000 documents imprimés : tracts et de documents d'information pour une année décisive pour la réforme territoriale ; renforcement aussi de notre communication sur le Net.

ACTIONS MILITANTES

15 actions abouties (de la fresque humaine du 27 février aux rassemblements ponctuels, aux tractages...)

ACTIONS SPÉCIFIQUES

« ÉLUS »

Vœux des maires en faveur de la réunification (4 879 courriers personnalisés déposés dans les 221 mairies de Loire-Atlantique, 80 vœux de conseils municipaux et de 6 EPCI représentants 62 communes collectés à ce jour.

Élections régionales de mars 2010 : 2 entretiens avec le Président du CR B4 et celui du CG 44, questionnaires adressés aux candidats.

Entretiens avec divers élus (députés, conseillers régionaux...)

RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Entretiens avec des députés

Les travaux des juristes bretons concernant une proposition d'amendement ont débouché sur amendements ont été déposés (1 UMP et 1 « Verts »)

Institutions européennes et internationales :

Dépôt d'une plainte auprès de la Commission européenne des associations bretonnes contre la France pour non respect du droit communautaire.

Bretagne Réunie intègre la plateforme de l'Agence des droits fondamentaux de l'UE.

PARTENARIAT DE BRETAGNE RÉUNIE

BR maintient et développe des contacts avec le monde associatif (Kevre-Breizh, ICB...), économique et universitaire (Bretagne Prospective, B32...)

Michel François présente **les comptes de l'association**. Les flux financiers s'accroissent et reflètent bien l'activité croissante de Bretagne Réunie et l'augmentation du nombre de ses adhérents.

Jean Pierre Lesveque fait une communication sur nos démarches auprès de l'Union européenne et ses premières réponses encourageantes.

Yvon Ollivier expose la démarche engagée auprès du CR B4 et du CG 44 pour que ces deux collectivités saisissent officiellement le Gouvernement pour demander la réunification de la Bretagne.

Après le déjeuner, les comités locaux exposent leurs activités et projets.

COMITÉ DE LORIENT

Stand Festival interceltique : le CL met à profit le Festival interceltique pour présenter la réunification de la Bretagne aux festivaliers pendant 10 jours. Un emplacement plus favorable du stand, obtenu il y a quatre ans, facilite la distribution de documents et la lisibilité des panneaux expliquant le problème breton. Il s'agit aussi de faire un

peu de bénéfiques sur des articles de promotion pour investir dans de nouvelles actions !

Le comité local de Lorient souhaite exporter le stand dans d'autres festivals.

Autocollant géant : le CL de Lorient diffuse un autocollant géant en faveur de la réunification pour les transporteurs bretons.

Manifestation du 18 juin : le CL de Lorient propose de financer 5 banderoles pour annoncer la manifestation et de les déployer sur les ponts à l'entrée du dép. 44 grâce à des militants munis de drapeaux, pour développer la visibilité de nos mobilisations

Tour de France 2011 : profiter de son impact médiatique pour que la demande réunification de la Bretagne soit visible

Bas-Poitou : engager des actions spécifiques

COMITÉ PRESQU'ÎLE

Régionales 2010 : les candidats issus de la zone « guérandaise » ont été interrogés et invités à participer à une table ronde. Ces initiatives ont ensuite été relayées par une conférence de presse.

Vœux des municipalités : après la distribution, une relance est en cours

Stand : tenu sur 4 festivals pendant 4 jours (Festival Anne-de-Bretagne au Croisic, les Nuits Salines à Batz, les Celtiques de Guérande et le Pardon de la Baule.

Signalétique bilingue : afin de renforcer dans l'espace public les symboles de l'identité bretonne, le CL incite des élus à envisager la promotion du bilinguisme dans la Presqu'île.

DES COMITÉS LOCAUX DE BRETAGNE RÉUNIE

2010 À NANTES



Création du CL de Saint-Nazaire.

COMITÉ VITRÉ-FOUGÈRES

Vœu : rendez vous pris avec les municipalités

Exposition de BR : placée à la Maison des associations de Fougères

Stand : au forum des associations de BR

Contact du député Thierry Benoit

Conférence organisée.

Projet: Création d'un document pour support à des réunions locales de type « Tupperware ».

Volonté de créer un CL à Vitré

COMITÉ DU VIGNOBLE-MIDI BRETON

Les Marches de Bretagne en Fête : journée en septembre d'animations culturelles et festives organisée par le CL au pied au château de Clisson qui permet de populariser la réunification, avec cette année un flyer quadri bien réussi.

Intensification de la campagne d'auto-collants.

COMITÉ DU SILLON DE BRETAGNE

Vœu : relance des municipalités en cours

Stands : Lavaux, Celtival de Guemené-Penfao, Malville, Guénouvry

Projet : Fest Noz de la Réunification, le 5 mars 2011

COMITÉ DE REDON

Vœu : fait voter la CC de 24 communes et donner un coup de main pour l'opération en 44

Projet : Tour de France 2011 – le 4 juillet à Redon avec concert de Tri Yann

Stand BR à la Foire Teillouse en octobre 2010.

COMITÉ DE SAINT-NAZAIRE

Créé en septembre.

Vœu : relance des municipalités

Stand : présence lors des manifestations locales.

COMITÉ DE VANNES

Actions de BR relayées toute l'année par le CL.

COMITÉ D'HERBAUGE PAYS DE RETZ- EST

Création en décembre 2010.

Projets : Tour de France 2011

Les 200 ans du canal de Nantes à Brest

Rassemblements aux ports du 44 avec banderoles « bienvenue en Bretagne »

COMITÉ PAYS DE LA MÉE

Gros travail auprès des élus pour le vœu qui a déjà porté ses premiers fruits avec les communes du pays de la Mée signataires du vœu.

COMITÉ DE NANTES

Stand : renfort du CL pour les stands de Guémené-Penfao, Lorient et Pornic

« Miss Bretagne amputée »: création d'un scénario et mise en œuvre de l'action à Pontivy

Tractages de documents spécifiques à l'évènement : pour les vœux du maire de Nantes aux institutionnels, pour le Forum des Droits de l'Homme, pour l'inauguration de la statue de De Gaulle

Tro Breizh : accueil des pèlerins par le CL à Nantes

Fresque Humaine : préparation et mise en œuvre de cette journée

Vœu : constitution de la base de don-

nées des 4 500 conseillers municipaux et mise sous pli des 4 500 documents

Courrier de l'Unité : mises sous pli

L'ensemble des CL ont décliné sur leur territoire les mobilisations de l'année 2010 avec collage d'affiches, tractages, conférences de presse, déplacement de militants... Ceux de Loire-Atlantique ont en plus distribué à l'ensemble des conseillers municipaux du département le dossier spécial vœu.

Absence des comités locaux du Finistère et des Côtes-d'Armor ainsi que les CL d'Ancenis de Rennes et du Pays de Retz (Ouest).

Le rapport d'activité des comités locaux étant extrêmement riche, les trois ateliers prévus sur les élections cantonales de mars 2011, les vœux des municipalités et la journée du 18 juin 2011 à Nantes n'ont pu se réunir faute de temps.

La journée du 18 juin prend donc place en séance plénière.

Le comité local de Nantes propose une réunion mensuelle de préparation de la journée du 18 juin 2011.

Le terme « Festi Manif » disparaît : trop édulcoré, il ne reflète pas les revendications que nous portons.

La manifestation interpellera le président de la République, le Gouvernement et les futurs candidats à l'élection présidentielle sur les revendications des Bretons : langue, culture, réunification !

Le Courrier de l'Unité

ISSN: 0756-0044

Bulletin périodique de BRETAGNE RÉUNIE,
association «loi de 1901»,
enregistrée sous le n° 0442011839.

Siège social : T1 Keltiek 3 rue Harrouys Nantes

Directeur de la publication :
Paul Loret

Rédacteur en chef : Stéphane Briand

Comité de rédaction :

Julian Bonnet, Gilbert Deshayes,
Thierry Jolivet,

Jean-François Le Bihan, Herve Rincel

Tirage 3 000 exemplaires

Dépôt légal à parution

Contact : 06 82 67 19 46

Impr. La Contemporaine
44985 Ste-Luce-sur-Loire cedex
Imprimé en Bretagne



L'AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX REÇOIT UNE DÉLÉGATION BRETONNE

Fundamental Rights Agency (FRA), basée à Vienne (Autriche)

Le 24 janvier 2010, l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) a rencontré, à Paris, les représentants des ONG françaises membres de la plateforme de la société civile de l'Agence. C'est à ce titre que

l'Institut culturel de Bretagne et Bretagne Réunie ont participé à cette réunion, tenue dans une salle des services du Premier ministre.

Il a été rappelé que l'ensemble du mouvement culturel breton avait déposé une plainte, devant la Commission européenne, contre l'État français pour la non-reconnaissance de la minorité bretonne. Il a surtout été exposé que la situation est désormais paradoxale, puisque la Commission européenne et M^{me} Viviane Reding, vice-présidente de ladite Commission, ont confirmé par deux courriers distincts qu'il existe une minorité bretonne en France, alors que les pouvoirs publics français en

ignorent l'existence.

Les deux associations bretonnes ont donc demandé aux représentants de la FRA d'évoquer cette reconnaissance européenne auprès des institutions françaises qu'elles devaient rencontrer pendant leur visite à Paris – afin que cessent les discriminations en Bretagne et surtout en Loire-Atlantique, où l'identité bretonne des habitants est niée.

À ce jour, la FRA n'a pas communiqué sur ses entrevues parisiennes. Mais déjà l'annonce faite par les deux associations bretonnes a frappé de stupeur quelques personnalités officielles...



De gauche à droite : M. Paul Loret, président de Bretagne Réunie ; M. Samir Djaiz, président de la plate-forme Migrants et citoyenneté européenne ; M^{me} Ilze Brands Kehris, présidente de l'Agence européenne des droits fondamentaux (FRA) et M. Morten Kjaerum, directeur de la FRA ; enfin M^e Jean-Pierre Levesque, président de la section Droit et institutions de l'ICB.

UNE VISITE CHEZ LA MORANDAIS

Le 24 janvier dernier, Bretagne Réunie a rencontré le très médiatique Père DE LA MORANDAIS*.

Pour mémoire, le Père DE LA MORANDAIS, très optimiste à l'égard de la réforme territoriale et de ses conséquences vis-à-vis de la Réunification, avait participé à la conférence de presse organisée chez le restaurateur LE DIVILLEC à Paris en 2009.

Nous lui avons fait part de notre manifestation du 18 juin prochain, de sa thématique, de son forum des associations, et de sa soirée festive.



Nous avons aussi attiré son attention sur l'indépendance politique et financière de notre association et des contraintes que cela engendre pour poursuivre le développement de Bretagne Réunie.

Nous avons profité de cet entretien pour l'informer de l'organisation du « concours international de poésie » lors du prochain festival du livre de Guérande – concours co-organisé avec Gérard GAUTIER, poète reconnu (lire p. 8).

Avant de fixer un nouveau rendez-vous, nous lui avons fait part du refus du diocèse de Nantes de s'associer avec la structure des JMJ « Made in Breizh » (Journées mondiales de la jeunesse).

Le Père DE LA MORANDAIS nous a confirmé son attachement profond pour une Bretagne à cinq départements.

DOMAINE DES HAUTES-NOËLLES

CHON
VITICULTEUR

La Maisonneuve - 44430 LE LOROUX-BOTTEREAU (L.A.) France
BRETAGNE
Tél. 02 40 06 43 15 - Fax 02 40 06 46 76

La crise du vignoble nantais se double d'une ligérisation implacable. Certains font déjà de la résistance et le font savoir... Nous en reparlerons.

* ALAIN MAILLARD DE LA MORANDAIS, né le 29 mars 1935 au Croisic, chroniqueur dans l'émission inter-religieuse «Les enfants d'Abraham» sur TV Direct 8, depuis 2005. Dans sa bibliographie : *Avocat du diable, avocat de Dieu*, avec Jacques Vergès, Presses de la Renaissance, 2000. *Fidèle et rebelle : Journal théologique et politique d'un curé gentilhomme*, Presses de la Renaissance, 2006. *À table avec Moïse, Jésus et Mahomet*, co-écrit avec Jacques Le Divillec, Solar, 2007. <http://www.twitter.com/morandais>, Facebook : <http://www.facebook.com/alain.morandais>. Les infos, les coups de coeur et les coups de geule <http://lesenfantsdabraham.direct8.fr>

RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES : LES LEÇONS À TIRER

Il est temps de dresser le bilan de la procédure législative de réforme des collectivités territoriales, qui vient de s'achever par la promulgation de la loi le 16 décembre dernier.

Pour les partisans de la réunification, ce vote vient clore une période chargée d'espoir de voir enfin prospérer cette revendication, après que les débats aient permis de la faire ressurgir par les propos du président de la République et les conclusions du comité Balladur plutôt favorable.

Mais pouvons nous attendre une évolution favorable dans un contexte marqué par la peur jacobine de toute évolution significative?

DES PARLEMENTAIRES LOIN DES INTÉRÊTS BRETONS

• **L'appel au bon sens** du président de la République au sujet de la partition de la Bretagne n'avait d'autre intérêt que d'instrumentaliser l'une des principales aberrations du découpage territorial actuel, afin de marquer les esprits sur la nécessité d'une réforme, sans réelle volonté politique de voir aboutir la réunification.

• **Plus grave : le volontarisme des élus bretons mérite aussi d'être questionné.** Si quelques députés bretons – MM. Benoist, Bouvard, Le Fur et Ménard, que nous remercions sincèrement – ont accepté de soutenir la proposition d'amendement formulée par Bretagne réunie, force est de constater qu'élus de la majorité et de l'opposition n'ont jamais été capables de s'accorder sur l'intérêt breton, en étroite concertation avec le mouvement culturel. Le sénateur de Legge a même cru devoir faire cavalier seul pour déposer un amendement qui, s'il avait prospéré, eût rendu illusoire toute modification des limites territoriales, en la soumettant au veto de la région Pays de la Loire.

Avec la mort de l'esprit du Célib chez nos grands élus bretons, le rejet de l'amendement proposé par Bretagne réunie, dont l'objet visait à faciliter quelque peu la procédure de modification des limites territoriales, était prévisible.

• **Au final, nous sommes revenus à notre point de départ.** Si la loi introduit une nouvelle possibilité de modification du découpage territorial, par décret en conseil d'État, en cas d'accord de toutes les collectivités concernées – région Bretagne, région Pays de la Loire et département de Loire-Atlanti-

que – elle laisse intacte la procédure actuelle prévue par l'article L. 4122-1 du Code général des collectivités locales. Le législateur demeure compétent pour modifier le découpage territorial des régions, d'initiative ou sur demande éventuelle des collectivités territoriales intéressées.

Mais si la loi reste habilitée à trancher cette question, en passant outre un veto probable formulé par la région Pays de la Loire, encore faut-il que le rapport de force politique soit en notre faveur et justifie que le gouvernement et le législateur s'emparent de cette question délicate.

NOTRE FORCE DE RÉSISTANCE

Qui plus est, les débats parlementaires et la modification législative viennent renforcer la probabilité d'un référendum avant toute modification. C'est une donnée dont il faudra aussi tenir compte.

Tout dépendra donc de notre force de résistance pour imposer l'idée que la partition de la Bretagne est un problème incontournable sur le plan de la démocratie, du respect des droits culturels et que la réunification administrative de notre territoire historique est à la base de son développement économique.

Pour reprendre l'initiative, suite au vote de la loi en cause, Bretagne réunie a adressé à nos deux collectivités bretonnes intéressées – région de Bretagne administrative et conseil général de Loire-Atlantique – une proposition relative à une demande conjointe de leur part aux fins de voir réunifier la Bretagne, sur le fondement de l'article L. 4122-1 du Code général des collectivités locales, ainsi que les renseignements relatifs à leur marge de manœu-

vre dans le cadre du référendum d'initiative locale.

DES ÉLUS D'UN NOUVEAU GENRE

Contrairement aux apparences, nos élus n'ont pas encore été au bout de leurs possibilités. Les vœux formulés dans le passé souffrent d'une imprécision quant à leur objet ou de quelques contradictions qui doivent être levées. Nul doute, que dans le contexte actuel, un positionnement fort, clair et conjoint de nos deux collectivités serait incontournable pour le gouvernement qui se trouverait dans l'obligation d'enclencher la procédure.

Et le temps presse, car des élections de 2014 sortiront des élus d'un nouveau genre : des « conseillers territoriaux » qui opèreront en leur personne une fusion organique entre le conseil général de Loire-Atlantique et le conseil régional Pays de la Loire. Autant dire que c'est la voie démocratique de la réunification qui se fermera alors, au risque d'inciter nombre de militants exaspérés à des actions beaucoup moins pacifiques.

Alors, Messieurs les élus, encore un effort !!

.....
: **ALTERNANTES FM : radio associa-**
: **tive créée en 1987 par un collectif,**
: **dont « Bretagne Réunie ».** Nantes :
: (98.1 MHz) et Campbon/St-Nazaire :
: (91.0 MHz).
: Écoutez aussi *Alternantes FM en for-*
: **mat libre** sur <http://alternantesfm.net> :
: *Rédaction* : 09 50 96 13 12 :
: redactionalternantes@gmail.com :
: *Programmation musicale* : 02 40 93 :
: 04 71 gael@alternantesfm.net :
: *Administration* : 02 40 93 26 62 :
: manu@alternantesfm.net :
:

BRAVO À AUTOSUR

L'agence de contrôle technique auto, commune de La Montagne, arbore fièrement depuis peu le drapeau breton, sur son terrain, très visible en bordure de la 4 voies Nantes/Saint-Brévin.

BRAVO LA BAULE

Ph. Gervot, maire-adj., cite la dune d'Escoublac «2° de France, 1^{re} de Bretagne».

HARO NANTES-PASSION

La revue municipale de décembre 2010 cite dix fois « Montoir » (p. 30-31) une ville de Loire-Atlantique *qui n'existe pas...* La bonne appellation c'est « Montoir-de-Bretagne », comme le fait remarquer l'Observatoire des médias en Bretagne (OMEB) basé à Rennes, composé d'un collectif de journalistes.

BRAVO MER ET MARINE ?

...Enfin décidé à titrer «Montoir-de-Bretagne» pour la première fois depuis longtemps. Mais dans le texte courant il y a encore amputation...

BRAVO L'UNC

Paul Lafond se réjouit d'avoir reconstitué la «Bretagne historique» à cinq départements, en accueillant au sein du groupement régional des anciens combattants, l'union départementale de Loire-Atlantique. Le groupement réunit désormais, au sein de cinq unions

départementales, 37 000 adhérents. «La Loire-Atl. nous en amène 12 000 !».

BRAVO AU C.L. PRESQU'ÎLE

En campagne pour les cantonales ! Nos adhérents du Comité local – avec la carte du nord-ouest recomposé – bien visibles dans *Ouest-France*, interpellent les candidats lors de deux débats annoncés en février à Escoublac et à Herbignac.

BRAVO MARIE !

Olivier Marie, Rennais et journaliste culinaire au *Gault et Millau Magazine*, a publié en novembre dernier *Une table ronde et des étoiles*. Trente-et-un chefs de toute la Bretagne historique (Côtes-d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Morbihan) – pour la plupart étoilés – se réunissent afin d'offrir chacun 4 recettes originales. Olivier Marie rend hommage à la gastronomie bretonne – qui ne serait pas celle qu'elle est sans le Pays nantais – reconnue par les critiques comme l'une des grandes cuisines de France.

BANZAI KENDO !

Réjouissons-nous d'avoir, à Saint-Nazaire, un « championnat de *Bretagne réunie* » (*sic!*) dans la discipline japonaise du kendo ! Longue vie : « Banzai ! » à semblables commentaires de la presse locale !

(O-F du 7/02/2011, édition St-Nazaire-La Baule).

BRAVO L'ABVA

L'association ABVA (Association bretonne des véhicules anciens, St-Brieuc) organise en juin le 31^e tour de Bretagne. Il passera à Saint-Nazaire, Pornic, Nantes, Ancenis...

HARO LA SCIENCE

À propos de la carte scientifique de «Bretagne» concernant des géostatisticiens, Philippe Argouarch, directeur de l'ABP, proteste vigoureusement :

«Regardant les contours de votre carte de Bretagne amputée de la Loire-Atlantique, on est surpris que la science adopte en France des limites administratives imposées par l'arrêté ministériel (...). Que la science soit aussi dépendante de l'État ne peut que rappeler l'époque soviétique où elle était supervisée par les commissaires politiques. L'arrêté ministériel (...) légifère-t-il aussi les lézards verts et le saumon atlantique ? La servilité est souvent synonyme de la bêtise. Au moins, si vous vous prétendez scientifique, soyez exact. Utilisez le terme « région administrative » au lieu de « Bretagne », un terme qui correspond à une réalité historique, géographique – eh oui – écologique, bien réelle.»

Réunification de la Bretagne

Commemoration du 70^e anniversaire du décret signé par le maréchal Pétain

Création du « Prix international de Poésie **BRETAGNE RÉUNIE** »

COMME d'autres Pays dans le Monde qui connaissent, eux, malheureusement des murs réels qui séparent les Peuples, la Bretagne est divisée depuis 1941 par un Mur invisible mais pourtant bien présent.

L'association Bretagne-Réunie entend continuer à lutter pour faire tomber « **le mur de la honte** » qui sépare les Bretons mais ne veut pas s'enfermer, pour grave qu'il soit, sur ce problème. Elle a décidé, sur la proposition de l'un de ses membres, Gérard Gautier, d'investir le champ de la Culture en organisant **le Prix International de Poésie ouvert à tous les Pays de la francophonie**. Ce dernier aura pour thème, plein de symboles, «**Le Mur**» dans toutes ses acceptions, qu'il soit visible, invisible ou virtuel, c'est-à-dire «*dépasant le sens du déni subi.*»

Le 30 juin 2011 marquera, pour la Bretagne, le 70^e anniversaire de la signature par le maréchal Pétain, au nom du gouvernement de Vichy, du décret séparant la Loire-Inférieure de la Bretagne historique. Depuis cette époque, malgré la légitimité de leur combat, les nombreuses démarches et soutiens obtenus, les Bretons de Loire-Atlantique subissent toujours une grave atteinte à l'intégrité de leur territoire et, en

permanence, des discriminations linguistiques et culturelles. Ce qui est en contradiction avec la Convention culturelle européenne signée en 1955 par Pierre Mendès-France.

Les initiateurs du **Prix international de Poésie** souhaitent libérer l'inspiration, la création poétique dans toute sa diversité pour que soient largement ouvertes, comme l'est naturellement la Bretagne sur le monde, vers les Autres ? « **les fenêtres de la poésie.** »

L'œuvre primée, en dehors du Prix, sera traduite en breton, en espagnol, en anglais et dans les langues régionales. Elle sera ensuite diffusée par les soins des organisateurs sur Internet.

Le concours est ouvert du 30 janvier au 30 juin 2011. La remise du Prix aura lieu le dimanche 20 novembre 2011 dans le cadre Festival du livre de Bretagne de Guérande.

Pour tous contacts :

GÉRARD GAUTIER

BP 330

F 22003 ST BRIEUC CEDEX 1

Téléphone 02 96 33 50 34

Courriel servicecompris@wanadoo.fr

COMITÉ DE PARRAINAGE

Associations PRODUIT EN BRETAGNE, FESTIVAL LIVRE EN BRETAGNE de GUÉRANDE, GOUELIU BREIZH, AGENCE BRETAGNE PRESSE, *ARMOR MAGAZINE*, LOUIS-BOULLE Théâtre Livre Vivant Liffré, *BRETONS Magazine* ; Louis CAPART Chanteur Compositeur, CELTIA Décoration contemporaine, Jean-François COATMEUR Écrivain, DAN AR BRAZ Un guitariste de Bretagne, Irène FRAIN Écrivain, Angèle JACQ Écrivain, Jean FAILLER Écrivain-éditeur, Yvan GEGADEN F.R. Bâtiment Bretagne - KITO sculpteur, MYRDHIN Harpeur, Didier SQUIBAN Pianiste compositeur, Alan STIVELL Musicien Compositeur Interprète, TRI YANN Groupe Musique bretonne, Société des Auteurs et Poètes de la Francophonie, Olivier FURON-BAZAN Écrivain, Journaliste honoraire.

JURY

Placé sous la présidence de Jean-Louis LATOUR, Ancien président du Conseil culturel de Bretagne, collier de l'Hermine 2003.

Membres : Garmenig IHUELLOU-LE MENN Écrivain - Danièle NOVELLO-FLOC'HLAY Créatrice de Celtia - Malo BOUËSSEL du BOURG Poète - Pierre BOURGES Poète - Jakez GAUCHER Auteur - Christian QUERRÉ Écrivain - Louis TREHOREL Retraité Éducation nationale Gérard GAUTIER Auteur.

Paul LORET

Gérard GAUTIER

Président de Bretagne Réunie Secrétaire du Concours